

Ministry of Education

Office of the ADM  
Capital and Business Support  
Division  
20th Floor, Mowat Block  
900 Bay Street  
Toronto ON M7A 1L2

Ministère de l'Éducation

Bureau du sous-ministre adjoint  
Division du soutien aux immobilisations  
et aux affaires  
20<sup>e</sup> étage, Édifice Mowat  
900, rue Bay  
Toronto ON M7A 1L2



## Note de service 2017 : B16

**NOTE DE SERVICE DESTINATAIRES :** Directeurs de l'éducation  
Secrétaires-trésoriers des administrations scolaires

**EXPÉDITEUR :** Joshua Paul  
Sous-ministre adjoint  
Division du soutien aux immobilisations et aux affaires

**DATE :** 15 décembre 2017

**OBJET :** Programme de primes pour le maintien en poste des conducteurs d'autobus scolaires

---

Je vous écris afin de vous transmettre des renseignements au sujet de l'initiative de maintien en poste des conducteurs d'autobus scolaires, qui sera déployée au cours des deux prochaines années et qui vise à améliorer le recrutement et le maintien en poste des conducteurs d'autobus scolaires.

Le gouvernement s'est engagé à transporter les élèves en toute sécurité, à l'heure et prêts à apprendre tous les jours. Nous reconnaissons le rôle important des conducteurs d'autobus scolaires dans le transport des élèves. Cette initiative permettra aux conducteurs d'autobus scolaires admissibles qui fournissent un service de transport continu de la maison à l'école en vertu de contrats avec les conseils scolaires et les consortiums de transport de recevoir trois primes de maintien en poste au cours des années scolaires 2017-2018 et 2018-2019. L'objectif est de récompenser les conducteurs qui restent en poste tout au long de l'année scolaire, de réduire le roulement de conducteurs et de rendre les services de transport des élèves plus fiables pour les élèves et les familles.

Comprenant l'importance de veiller à ce que cet investissement se rende directement aux conducteurs d'autobus scolaires, le ministère de l'Éducation conclura trois ententes avec la ou les associations d'exploitants d'autobus scolaires au sujet de l'administration du programme de primes de maintien en poste pour les conducteurs d'autobus scolaires. En outre, la prime pour le maintien en poste versée au titre de ce programme

ne remplacera ni ne substituera les compensations pour les conducteurs d'autobus scolaires existants offerts par les exploitants d'autobus scolaires.

De plus amples renseignements sur le programme de primes de maintien en poste pour les conducteurs d'autobus scolaires, notamment les critères d'admissibilité, le processus et les dates de dépôt des demandes de règlement des primes seront bientôt communiqués au secteur du transport des élèves.

Si vous avez des questions ou des commentaires, n'hésitez pas à communiquer avec Cheri Hayward, directrice, Direction du soutien aux activités scolaires, au numéro 416 327-7503 ou à l'adresse de courriel [cheri.hayward@ontario.ca](mailto:cheri.hayward@ontario.ca).

*Original signé par*

Joshua Paul  
Sous-ministre adjoint  
Division du soutien aux immobilisations et aux affaires

c. c. : Cadres supérieurs de l'administration des affaires  
Gestionnaires des consortiums de transport  
Ontario School Bus Association  
Independent School Bus Operators Association